

L'essentiel du droit du travail 1 jour

I - L'articulation des règles en droit du travail

- La loi et les règlements
- Les conventions collectives
- Les accords collectifs
- Usages et accords atypiques

II - L'exécution du contrat de travail

La durée du travail :

- Temps de travail effectif : définition, durées maximales et repos obligatoire
- Le travail à temps partiel
- Le forfait jour
- Les aménagements du temps de travail
- Les heures supplémentaires

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur :

- L'échelle des sanctions
- La procédure de sanction
- Les limites (prescription, convention collective, règlement intérieur)

III - La suspension du contrat de travail

Congés payés :

- Droits et obligations de l'employeur
- La prise des congés
- Le paiement des congés

Les arrêts de travail :

- Statut du salarié en arrêt
- Rémunération
- Le retour dans l'entreprise

IV - La rupture du contrat

- La démission
- La rupture conventionnelle
- Le licenciement
- Les conséquences (préavis, indemnité, droits au chômage)

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Connaître les points essentiels du droit du travail.
- Appréhender la pratique du droit du travail au quotidien.
- Savoir répondre aux questions des salariés.
- Être un interlocuteur efficace entre les salariés et l'employeur.

Les fondamentaux du droit du travail 2 jours

I - L'articulation des règles en droit du travail

- La loi et les règlements
- Les conventions collectives
- Les accords collectifs
- Usages et accords atypiques

II - Le contrat de travail

- Les différents types de contrat (CDI, CDD, Intérim)
- La période d'essai (validité, renouvellement, rupture)
- Modification des conditions de travail ou du contrat de travail ?

III - L'exécution du contrat

La durée du travail :

- Temps de travail effectif : notions, durées maximales et repos obligatoire
- Le travail à temps partiel
- Le forfait jour
- Les aménagements du temps de travail
- Les heures supplémentaires

La suspension du contrat de travail :

- Congés payés :
 - Droits et obligations de l'employeur
 - La prise des congés
 - Le paiement des congés

- Les arrêts de travail :
 - Statut du salarié en arrêt
 - Rémunération
 - Le retour dans l'entreprise
 - L'inaptitude médicale

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur :

- Cadre juridique des nouvelles technologies
- L'échelle des sanctions
- La procédure de sanction
- Les limites (prescription, convention collective, règlement intérieur)

IV - La rupture du contrat

- La démission
- La rupture conventionnelle
- Le licenciement
- Les conséquences (préavis, indemnité, droits au chômage)

V - La discrimination, le harcèlement moral et sexuel

- Définitions
- La preuve
- Les sanctions

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Maîtriser les principaux aspects du droit du travail.
- Pouvoir se repérer dans l'environnement légal de l'entreprise.
- Savoir répondre aux questions des salariés.
- Être un interlocuteur efficace de l'employeur.

Tarifs*

1 jour	1 450 €
2 jours	2 650 €* <small>(1 450 € + 1 200 €)</small>
3 jours	3 800 €* <small>(1 450 € + 2 350 €)</small>
4 jours	4 950 €* <small>(1 450 € + 3 500 €)</small>
5 jours	5 950 €* <small>(1 450 € + 4 500 €)</small>

**Journées de formation consécutives*

**Le nombre
de participants
est ILLIMITÉ**

Modalités

Modalités d'accès

Dès que le devis est retourné signé par le CSE, on enclenche le processus de mobilisation des ressources. Cette étape est généralement très courte car la programmation de la formation est réalisée d'un commun accord lors de l'édition du devis.

En présentiel : Une salle doit être disponible dans les locaux de l'établissement, ou définie par le client.

En distanciel : Accès à la salle de formation virtuelle via un lien envoyé suite à la validation du devis.

Délai d'accès

La durée estimée entre la validation du projet par le CSE et le début de la prestation sera précisée dans l'offre commerciale.

Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances en début et fin de formation sous forme de quizz.

Un questionnaire à chaud est proposé en fin de formation afin d'apprécier la satisfaction du stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé 6 mois après la formation, pour apprécier et évaluer l'impact sur l'entreprise par le biais des apprentissages des apprenants.

Méthodes mobilisées

En présentiel : paperboard, support remis à chaque participant ; support projeté.

En distanciel : via Zoom, écran partagé.

La formation est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique (Cas pratiques et exercices). Les stagiaires sont acteurs·trices de leur formation.

L'utilisation d'outils interactifs et numériques est fréquente mais pas systématique.

Ainsi, vous serez peut-être amenés à utiliser votre smartphone, tablette ou ordinateur portable pour participer à certaines activités. Il est toutefois prévu des alternatives pour celles et ceux qui n'auraient pas la possibilité d'utiliser de tels outils.

Les modalités précédemment citées dépendent des objectifs pédagogiques et généraux et visent à inclure l'ensemble des profils d'apprenants, dans une démarche d'intelligence collective.

Travail possible sur des documents de l'établissement (notamment pour la lecture des comptes de l'entreprise).

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique sera composée de votre référente administrative et d'un.e formateur.trice qui vous contactera 15 jours avant la formation pour faire un point sur vos besoins et vos attentes.

Accessibilité PSH (personne en situation de handicap)

Formations accessibles aux personnes en situation de handicap : Pour toute situation de handicap, vous pouvez nous contacter en amont. Notre référent se tient à votre disposition au 09 74 77 30 95.





30 Rue Di Cardelino
30 133 Les Angles

Téléphone : 09 74 77 30 95

info@auceo.fr



Suivi Post-Formation :

**Vous bénéficiez d'un mois d'assistance
gratuit afin de répondre à toutes
interrogations**

